

Risques financiers pour la personne qui succède à un deficit

Par prisci, le 07/12/2009 à 01:20

Bonjour,

Je suis salariée dans une assiociation a but non lucratif il s'agit d'une micro creche privé. Cela fera bientot 2 ans qu'elle est en deficit et pour moi il s'agit de faute de gestion et je souhaiterai reprendre la gestion ,quels sont les risques financiers pour moi dois je payer les dettes?